

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Sous embargo jusqu'au 3 décembre 2020 à 8h15 heures**

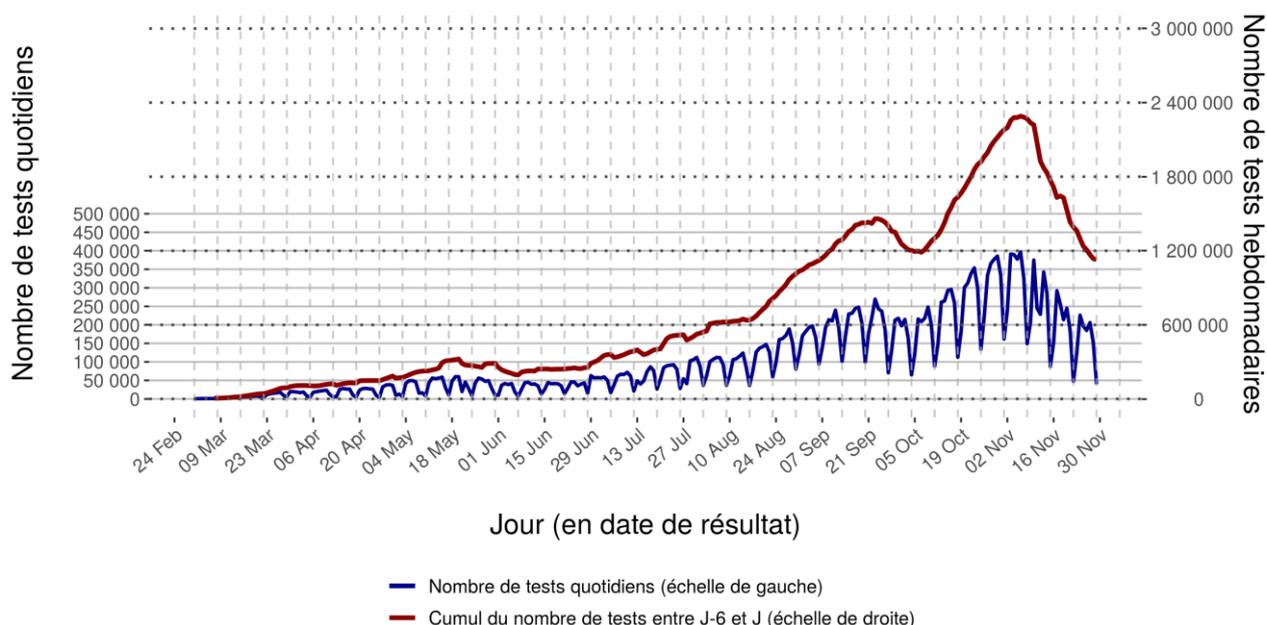
Paris, le 03/12//2020

**En trois semaines, le nombre de tests RT-PCR a été divisé par deux ; les délais entre prélèvement et validation des résultats des tests se sont encore réduits et atteignent les niveaux les plus favorables observés depuis juin dernier**

Entre le 1er mars et le 29 novembre 2020, on estime que plus de 28 millions de tests RT-PCR ont été réalisés en France. Au cours de la semaine du 23 au 29 novembre, 1 129 000 tests RT-PCR ont été validés, un nombre en baisse (-263 000) par rapport à la semaine précédente. En trois semaines, dans un contexte de confinement, le nombre de tests RT-PCR a ainsi été divisé par deux. Cette baisse a été en partie compensée par la montée en charge des tests antigéniques, dont le nombre approcherait les 200 000 sur la dernière semaine de novembre.

**Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
Bureau publications et communication**

## Graphique 1 : Nombre de tests RT-PCR réalisés par jour et par semaine glissante



Lecture : Le 27 novembre 205 998 résultats de tests ont été validés. Du 23 novembre au 29 novembre, 1 128 537 résultats de tests ont été validés.

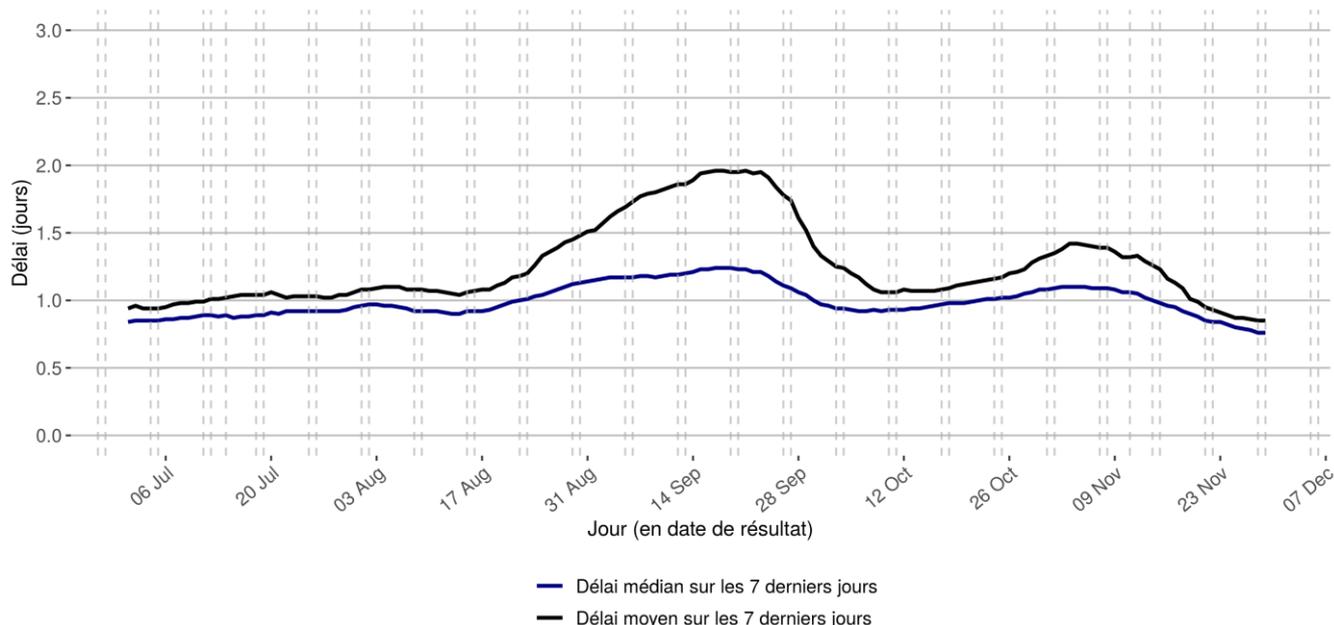
Champ : Tests RT-PCR remontés via l'enquête DREES auprès des laboratoires entre le 1er mars et le 7 juin ; et tests avec dates de validation depuis le 7 juin, remontés dans les envois quotidiens SIDEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5 h.  
Source : SIDEP - Enquête DREES Laboratoires ; calculs DREES.

### Les délais entre prélèvement et validation des résultats des tests RT-PCR continuent de se réduire significativement

Entre le 23 et le 29 novembre, 71 % des tests RT-PCR validés ont été prélevés dans les 24h qui précèdent (contre 66 % la semaine du 16 au 22 novembre), un niveau jamais atteint depuis que les données sur les délais existent et sont exploitables (juin 2020). La part des tests validés en moins de 48h augmente encore légèrement : 95 % contre 93 % la semaine précédente, tout comme celle des tests validés en moins de 72h : 98 % contre 97 % la semaine précédente. La médiane et la moyenne des délais entre prélèvement et validation du résultat sont stables (moyenne à 0,9 jour et médiane à 0,8 jour).

**Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
Bureau publications et communication**

## Graphique 2 : Évolution des délais entre prélèvement et validation du résultat pour les tests RT-PCR en France



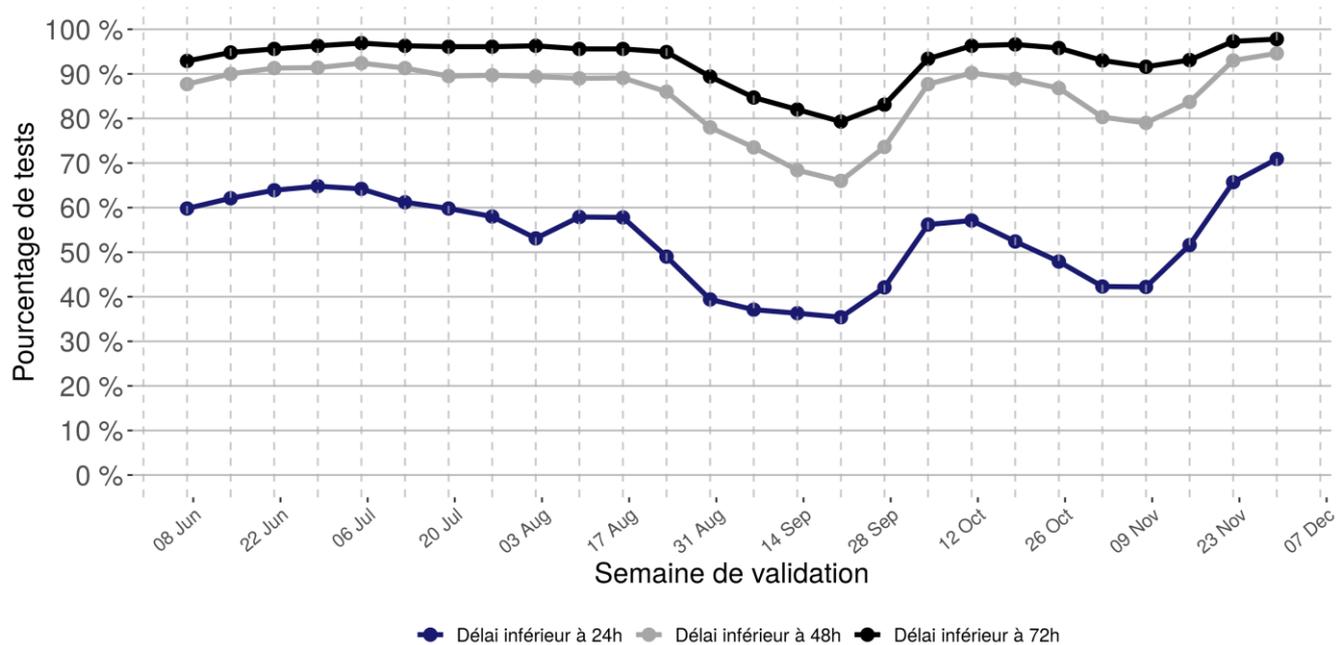
Lecture : Entre le 23 et le 29 novembre la moitié des tests ont été validés en 0,8 jour. Sur la même période, la moyenne du délai de validation était de 0,9 jour.  
Champ : Tests RT-PCR avec date de validation depuis le 25 juin, remontés dans les envois quotidiens SIDEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5 h. Exclusion des tests avec délais aberrants.  
Source : SIDEP ; calculs DREES.

**Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara  
Tél : 01 40 56 81 97  
Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Buffon  
75014 Paris

### Graphique 3 : Distribution des délais entre prélèvement et validation des résultats des tests RT-PCR



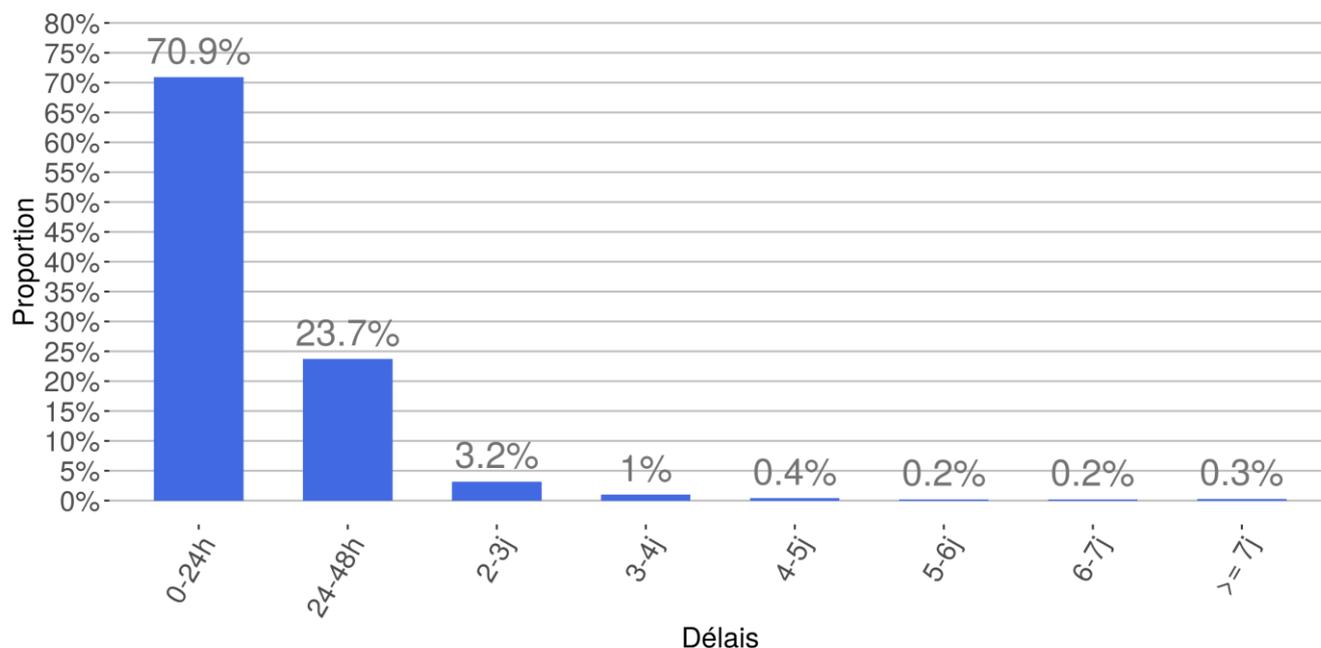
Lecture : 97,8 % des tests validés entre le 23 novembre et le 29 novembre ont été prélevés dans les 72 h précédentes.  
 Champ : Tests RT-PCR remontés dans les envois quotidiens SIDEPE reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5 h.  
 Exclusion des tests avec délais aberrants.  
 Source : SIDEPE ; calculs DREES.

**Direction de la recherche, des études,  
 de l'évaluation et des statistiques  
 Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara  
 Tél : 01 40 56 81 97  
 Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Buffon  
 75014 Paris

## Graphique 4 : Répartition des délais entre prélèvement et validation des résultats des tests RT-PCR entre le 23 novembre et le 29 novembre



Lecture : 70,9 % des tests validés entre le 23 novembre et le 29 novembre ont été prélevés dans les 24 h précédentes.

Champ : Tests RT-PCR avec dates de validation entre le 23 novembre et le 29 novembre inclus, remontés dans les envois quotidiens SIDEPE reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5 h. Exclusion des tests avec délais aberrants.

Source : SIDEPE ; calculs DREES.

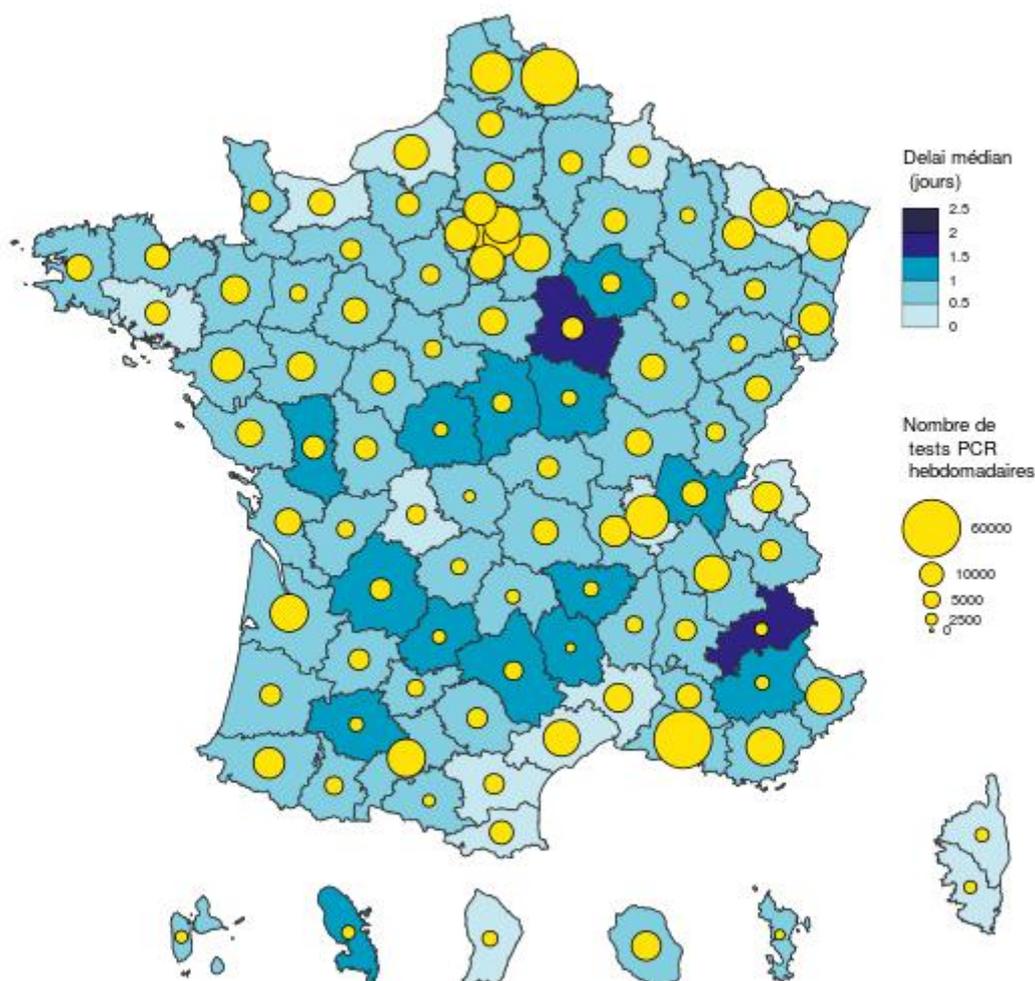
**Près de 9 départements sur 10 ont un délai médian entre prélèvement et validation du résultat inférieur à 24h**

**Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara  
Tél : 01 40 56 81 97  
Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Bufferon  
75014 Paris

Carte 1 : Délais entre prélèvement et validation des résultats des tests RT-PCR par département entre le 23 novembre et le 29 novembre



Lecture : Le délai médian pour les résidents de l'Ain (01) est compris entre 1 et 1,5 jour c'est-à-dire que plus de la moitié des tests ont un délai entre prélèvement et validation du résultat inférieur à 1,5 jour

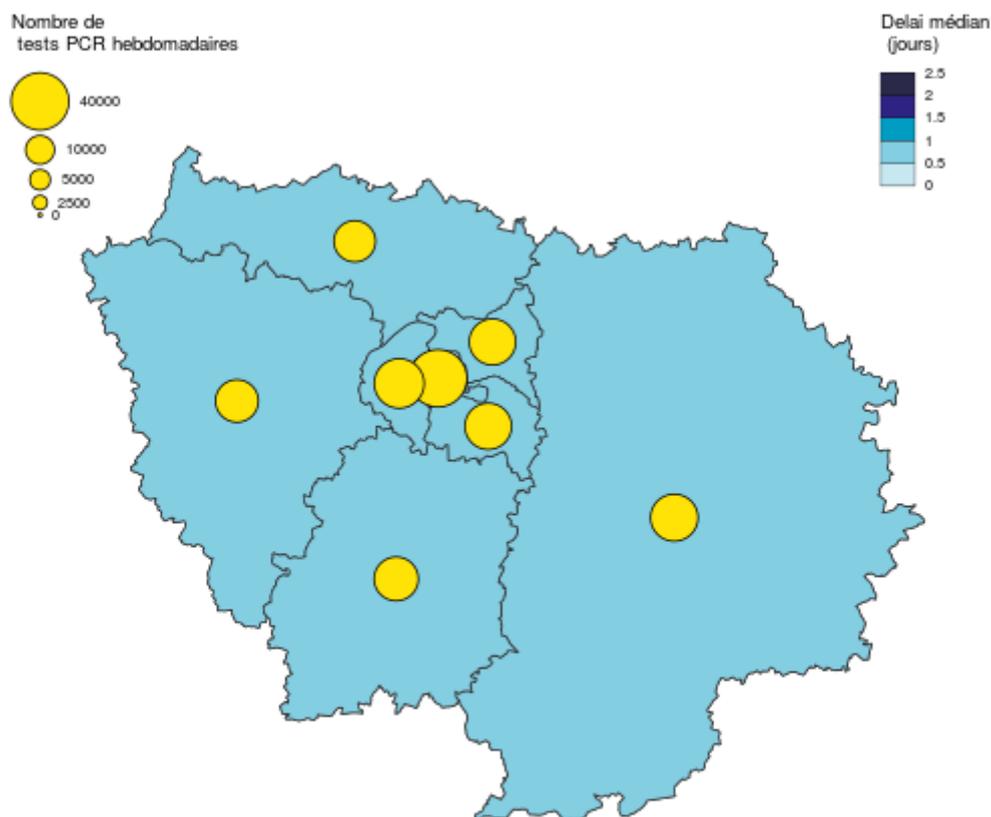
Champ : Tests RT-PCR avec dates de validation entre le 23 novembre et le 29 novembre inclus, remontés dans les envois quotidiens SIDEPS reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5 h. Exclusion des tests avec délais aberrants. Le département est le département de résidence du patient.  
Source : SIDEPS ; calculs DREES.

**Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara  
Tél : 01 40 56 81 97  
Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon  
75014 Paris

Carte 2 : Délais entre prélèvement et validation des résultats des tests RT-PCR en Île-de-France entre le 23 novembre et le 29 novembre



Lecture : Le délai médian pour les résidents des Yvelines (78) est compris entre 0,5 et 1 jour c'est-à-dire que plus de la moitié des tests ont un délai entre prélèvement et validation du résultat inférieur à 1 jour.

Champ : Tests RT-PCR avec dates de validation entre le 23 novembre et le 29 novembre inclus, remontés dans les envois quotidiens SIDEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5 h. Exclusion des tests avec délais aberrants. Le département est le département de résidence du patient. Source : SIDEP ; calculs DREES.

[Consulter la datavisualisation](#)

## Méthodologie

La DREES exploite les données pseudonymisées du système d'information SI-DEP, qui portent notamment sur l'ensemble des tests RT-PCR réalisés par les laboratoires d'analyse médicale, et comportent des informations à la fois sur les résultats des tests et sur leurs délais de réalisation. Le calcul des délais se fait à partir de la date de

**Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
Bureau publications et communication**

prélèvement du test (jour, heure, minute), déclarée par le laboratoire, et de la date d'intégration (jour, heure, minute) du test dans le système d'information, intégration qui doit se faire très rapidement après la validation du test.

Les statistiques présentées portent sur l'ensemble des tests RT-PCR réalisés, en date de validation du résultat. Si une même personne a réalisé successivement deux tests, ces deux tests sont donc comptés. Les données sur le nombre de tests diffèrent de celles publiées par Santé Publique France, en date de prélèvement du test. De plus, les délais ici présentés correspondent aux délais entre la date de prélèvement et la date d'intégration des résultats dans SI-DEP. Cependant, la date d'envoi des résultats aux patients par le laboratoire peut être postérieure à l'intégration des résultats dans SIDEPE. Les délais entre date de prélèvement et réception des résultats par les patients pourraient donc être supérieurs à ceux mesurés via SIDEPE.

Enfin, entre début mars et début juin 2020, préalablement au déploiement complet de SIDEPE, la DREES a mis en place à la demande du centre de crise sanitaire un système d'information permettant de comptabiliser le nombre de tests réalisés en France, à partir des déclarations des sites réalisant les tests (et non les prélèvements comme dans SIDEPE).

Dans le cadre de l'exploitation des données SIDEPE, la DREES procède à quelques retraitements des données. En particulier, les tests remontés avec un pseudonyme manquant sont supprimés. Dans le cas d'un même test remonté plusieurs fois (mise à jour de certaines informations sur le patient par exemple), la DREES conserve la ligne la plus récente, à l'exception de la date d'intégration dans SIDEPE dont on retient la valeur la plus ancienne, assimilée à la date de validation du résultat.

## **À propos de la DREES**

Mise en place par le décret du 30 novembre 1998, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) fait partie avec l'Insee et les autres services statistiques ministériels du service statistique public (SSP). Son rôle est de fournir des informations fiables et des analyses dans les domaines du social et de la santé. L'action de la DREES s'appuie, depuis plus de 20 ans, sur un engagement déontologique dont les principes, codifiés et partagés au niveau européen, sont l'indépendance professionnelle, l'engagement sur la qualité, le respect du secret statistique, l'impartialité et l'objectivité. La DREES est aussi un service statistique ministériel dont la mission prioritaire est d'accompagner et d'évaluer les politiques publiques sociales et sanitaires.

**Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
Bureau publications et communication**